

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN.

1913

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.


1913

Souverain d'or inédit de l'Empereur Joseph II

FRAPPÉ A BRUXELLES



Dr. Buste lauré, à droite, de l'Empereur.
Légende : JOSEPH · II · D · G · R · IMP · S · A ·
GER · HIER · HUNG · BOH · REX ·

Rev. Sur une croix de Saint-André l'écu ovale et couronné de Joseph II, entouré du collier de la Toison d'Or. Légende : ARCH · AUST · DUX ·
BURG · LOTH · BRAB · COM · FLAN · Sous l'écu 17  86, c'est-à-dire la date de l'émission, 1786, séparée en deux par une petite tête d'ange, marque de l'atelier de Bruxelles.

Ma collection.

Poids : 5 gr. 53.

Cette intéressante monnaie était restée inconnue en nature à M. A. de Witte. Il le constate même d'une façon formelle, lorsqu'il écrit à la page 346 du tome III de son *Histoire monétaire*

des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint Empire Romain : « Nous terminons ce chapitre par la description des espèces frappées par Joseph II à la Monnaie de Bruxelles, après avoir tout d'abord constaté qu'il ne nous a pas été donné de rencontrer, dans les collections que nous avons pu visiter, les simples souverains d'or de ce prince ».

M. de Witte donne cependant sur ces pièces les renseignements suivants : « Ce ne fut aussi qu'en 1786 qu'on se mit à battre de simples souverains d'or. Van Berckel avait été chargé, par lettres du 14 octobre, de la gravure de ces pièces. Son état, remis le mois suivant, s'élève à 200 florins courant (1) ».

Par édit du 8 mars 1786, la valeur des souverains d'or de 22 karats $\frac{3}{4}$ grain d'or fin en aloi et de 44 pièces $\frac{932}{5733}$ au marc était fixée à 9 florins 6 sols 4 deniers et demi, argent courant de Brabant.

On sait qu'à l'exception d'un seul, les comptes des maîtres de la Monnaie de Bruxelles, au temps de Joseph II, ne sont pas parvenus jusqu'à nous, et il est donc impossible de fixer le nombre exact des pièces frappées.

Nous trouvons cependant dans l'ouvrage de M. de Witte, d'après les livres de livraison du waradin de la Monnaie qu'antérieurement au

(1) *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant.*
Tome III, page 339.

31 octobre 1786 on a transformé en simples souverains 49 marcs, 4 onces, 18 esterlins, 8 as de matières. Enfin, du 1^{er} novembre 1787 au 31 octobre 1788, on a encore frappé, tant en doubles qu'en simples souverains, pour 390 marcs, 9 esterlins 8 as (1).

La frappe des simples souverains a été très restreinte, aussi suis-je heureux de pouvoir faire connaître à mes confrères l'unique exemplaire retrouvé à ce jour de cette rare monnaie.

Ch. HERMANS.

Anvers, le 17 juin 1913.

(1) *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant.*
Tome III, page 334,